



Procès-verbal du Comité Directeur

27 mai 2025 - Visio-Conférence

En raison d'erreurs constatées dans la première version du procès-verbal, une version corrigée (V2) est établie. Celle-ci annule et remplace la version initiale.

Entrée en séance à 19h

1. APPEL DES PARTICIPANTS

27 membres du Comité directeur convoqués

13 membres du Comité directeur présents

Henri-Claude LAMBERT

Mathilde PETRIAUX

Sylvie PETITJEAN

Sophie RAFFY

Rémi DHALLUIN

Yann LE NOC

Christine VALENCE

Jean-Michel DUTRIEUX

Louis-Emmanuel LAGRANGE

Corinne CLERISSI

Jean-François VIGIER

Gregory MAYA PEREZ

Nicolas PERES

Rappel statutaire : *La présence du tiers au moins des membres présents du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations.*

11 Absents du comités directeurs ayant donné pouvoir :

Aymeric BERGAMO

Jean-Jacques DURCHON

Hélène TREHORET

Julien MAZALLON

Meta MARINOVIC

Nathalie SANTONI

Clémentine DUFAY

Chloé PROPHETTE-KLEISS

François GIRAULT

Jean-Christophe PLAISANT

Sophie LLOBET

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

12 Rue François Faber 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z



3 Absents du comités directeurs n'ayant pas donné pouvoir :

Timothée CLEMENT

Emma PONTHEIU

Béatrice WLODARCZAK

Assistent à la réunion :

Benoit Gallet et Mathias Dierkens

Nombre de voix : 24 - Majorité : 13

1. Validation de l'ordre du jour :

Mathilde Petriaux propose la validation de l'ordre du jour suivant.

Les deux mentions de vote pour la présentation du projet de performance fédéral 2025 et les propositions de règlements seront proposées en vote électronique au comité directeur dans les prochains jours.

Sujet / Descriptif	Présenté / Proposé par	Vote	Temps
Appel des participants et réception et décompte des pouvoirs	Mathilde Petriaux	Non	5 min
Vote pour validation ordre du jour (main levée)	Mathilde Petriaux	Oui	5 min
Vote pour validation dernier PV_CD (main levée)	Mathilde Petriaux	Oui	5 min
Présentation du Projet de Performance Fédérale 2025	Benoit Gallet / MathiasDierkens	Non	45 min
Présentation des modifications Règlement des Compétitions de Hockey sur Gazon gérées par la Commission Sportive Nationale, sur proposition du Bureau	Mathilde Petriaux	Non	15 min

Vote : Validez-vous l'ordre du jour présenté par Mathilde Petriaux secrétaire générale ?

Résultats des votes :

Votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est validé.

2. Validation du PV du comité directeur du 27 mars 2025

Vote : Validez-vous le PV_27_03_2025 présenté par Mathilde Petriaux secrétaire générale ?

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

12 Rue François Faber 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 www.ffhockey.org

SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z

Résultats des votes :

Votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du dernier comité directeur est validé.

3. Présentation du projet de performance fédérale 2025

Le **Projet de Performance Fédéral (PPF)** définit le parcours d'excellence sportive, de l'identification des jeunes talents jusqu'à leur accompagnement vers le haut niveau. Il encadre les structures, les modalités d'accès et les critères d'évaluation pour intégrer ce dispositif d'élite.

Ce projet a été présenté par **Mathias Dierkens** (manager de la performance) et **Benoît Gallet** (DTN) ; il sera ensuite soumis pour avis à l'**ANS**, puis présenté au **comité directeur** pour **validation fédérale par vote**.

4. Présentation des modifications Règlement des Compétitions de Hockey sur Gazon gérées par la Commission Sportive Nationale, sur proposition du Bureau

Mathilde Petriaux a présenté les différents **Titres (de I à V)** ainsi que les **modifications associées**.

Dans le cadre des échanges, le **comité directeur** a demandé plusieurs ajustements. Ces remarques seront transmises à la **Commission Textes et Règlements** pour étude.

Les demandes de modifications sont les suivantes :

- **Surclassement U14 filles (1re année)**
Intégrer une règle spécifique concernant le surclassement des filles U14 1re année dans le cadre du championnat mixte (sur l'avis de la commission médicale).
- **Critères de terrain**
Reformulation de la clause liée à la conformité des terrains : "*Dans le cas où un terrain ne répondrait plus aux critères de classement ou ne serait plus praticable, la CSN pourra prendre une décision en ce sens et en informera la Commission Terrains et Équipements.*"
- **Captation vidéo – hauteur et qualité**
 - **Hauteur de captation** : recommandation d'une hauteur de **5 m**, avec une **tolérance à 4,5 m**.



- Pour les **nouvelles constructions**, mention obligatoire d'un objectif de captation à **5 m**.
- **Qualité vidéo** : recommandation d'une qualité minimale **1080p, sans sanction** si non atteinte.

Une **version 2** des propositions sera élaborée par la Commission Textes et Règlements.
Un **vote électronique** sera ensuite organisé pour validation.

Fait à Colombes, le 11/06/2025

Henri-Claude Lambert

Président

Mathilde Petriaux

Secrétaire général